

grec. Comme il importait à la politique du souverain pontife que ces princes n'eussent pas de relations entre eux, il dépêcha à son tour un ambassadeur extraordinaire à la cour du roi frank pour le détourner d'une alliance avec la famille de Constantin Copronyme, sous prétexte que ce monarque était séparé de la communion romaine et entaché d'hérésie. L'envoyé de sa Sainteté sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de l'imbécile Pépin, que celui-ci refusa en effet les propositions des Grecs; et quelques instances que firent les envoyés de Constantin pour connaître les motifs de sa répugnance à contracter un mariage aussi avantageux aux deux nations, ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci, « qu'il ne » voulait pas s'exposer à la damnation éternelle en autorisant le mariage de sa fille chérie avec un hérétique. » Les ambassadeurs, indignés de voir tant de lâcheté dans un prince qui commandait à une si vaillante nation, prirent immédiatement congé de lui et vinrent rapporter à Constantin Copronyme la réponse ridicule de Pépin.

L'astucieux pontife triompha de l'empereur grec; mais Dieu ne permit pas qu'il recueillît les fruits de son habileté; deux mois après le départ des envoyés de Constantin, il mourut au palais de Latran, le 26 avril 757.

Nous pouvons nous écrier avec le Prophète : « Vanité, » vanité des choses humaines! » Ce pontife, qui avait abusé de la religion pour agrandir son autorité; qui avait employé une fourberie sacrilège et s'était servi des noms sacrés du Christ, de la Vierge et des saints, pour des intérêts méprisables, perdit avec la vie, ses grandeurs, ses richesses, ses palais et ses provinces!

PAUL I^{er},

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

96^e PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Élection de Paul I^{er}. — L'archevêque de Ravenne refuse de s'assujettir à la loi du célibat. — Zèle du pape Paul pour les reliques. — Sa libéralité pour les moines et les églises. — Soumission de Paul aux ordres de Pépin. — Mort du pontife. — Sa bienfaisance envers les malheureux.

Pendant les derniers jours de la maladie d'Étienne, Rome s'était divisée en deux factions pour l'élection d'un nouveau pontife. Le parti le plus nombreux voulait nommer Paul, frère d'Étienne III; l'autre portait l'archidiacre Théophylacte au saint-siège. Mais Paul, plutôt philosophe que prêtre, refusa de se mêler aux intrigues de son parti, dédaigna de fortifier sa faction par des brigues simoniaques, et ne sortit pas même du palais de Latran, où il rendait à son frère les soins que réclamaient ses souffrances.

Néanmoins, après la mort d'Étienne, le parti de Théophylacte se dissipa de lui-même, et Paul fut ordonné pontife. Le nouveau pape écrivit aussitôt au roi Pépin afin de lui annoncer la douloureuse perte de son frère, et pour l'instruire de son élection. Il promettait au monarque français une fidélité inébranlable en son nom et au nom du peuple romain, pour lequel il réclamait sa protection puissante.

Par le traité conclu avec Astolphe, et confirmé par Didier,

l'évêché de Ravenne avait été reconnu comme devant être soumis au saint-siège pour le temporel et pour le spirituel : le pape, empressé de faire valoir ses nouveaux droits, déposa le prélat de cette Église, qui vivait publiquement avec sa femme légitime, et lui ordonna de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite.

L'archevêque de Ravenne obtint cependant sa réinstallation en promettant de se séparer de sa femme. En effet il la fit entrer dans un monastère de la ville ; mais il continua avec elle ses relations coupables, et les saintes religieuses tolérèrent par faiblesse cette infraction aux lois de l'Église.

Vers la fin de l'année la reine Bertrade accoucha d'une fille, qui fut nommée Giselle : cette heureuse nouvelle fut annoncée au pontife par le roi de France, qui lui envoyait en même temps le voile dont la princesse avait été enveloppée le jour où elle avait reçu le baptême. Paul comprit, en recevant ce présent, que le monarque voulait qu'il regardât Giselle comme sa fille spirituelle ; aussitôt il assembla le peuple à la basilique de Sainte-Pétronille, et il consacra en l'honneur de Pépin un autel sur lequel fut déposé le voile précieux que les seigneurs français lui avaient apporté. Dans la suite, le saint-père désirant augmenter la vénération des fidèles pour cette église, fit transporter dans le sanctuaire les reliques de Pétronille, enlevées à l'oratoire de l'ancien cimetière qui portait le nom de cette sainte.

Du reste le pape montra un zèle outré et ridicule pour les reliques ; il fit creuser tous les cimetières situés hors de Rome, afin d'en retirer les ossements putréfiés. Les cadavres tirés de ces horribles charniers furent déposés dans

les temples et adorés comme les restes sacrés de glorieux martyrs. Paul fit exhumer de cette manière les restes de plus de trois cents personnages qui étaient morts en odeur de sainteté ; il les porta lui-même solennellement dans les rues de Rome, renfermés dans des châsses précieuses rehaussées de lames d'argent et d'or étincelantes de pierreries, et il les plaça dans les titres, dans les diaconies, dans les monastères et dans les églises. Il leur construisit des oratoires jusque dans sa maison paternelle, où il éleva en l'honneur des papes Étienne, martyr, et saint Sylvestre, confesseur, un autel magnifique, dans lequel il ensevelit un grand nombre de ces ossements. Tous ces oratoires étaient confiés à des communautés qui célébraient le service divin jour et nuit. Malheureusement le saint-père dépouilla le trésor des pauvres afin d'assigner aux religieux d'immenses revenus.

Constantin Copronyme continuait en Orient ses persécutions contre les iconolâtres, et exerçait principalement ses rigueurs contre les solitaires et les moines, qu'il nommait « les abominables. » Les légendaires ecclésiastiques prétendent qu'il épuisa contre ces infortunés tous les genres de supplices imaginables ; qu'entre autres il fit rouer à coups de barre de fer un prêtre appelé André, jusqu'à ce que ses os eussent été broyés ; qu'ensuite il le fit enfermer dans un sac et jeter à la mer ; qu'il fit écraser entre deux plaques d'airain un abbé nommé Paul ; qu'il fit murer dans une chapelle quarante-huit moines qui moururent de rage et de faim dans cette infernale prison. Ils racontent également une anecdote fort singulière sur un religieux du mont Saint-Maxence, le vénérable Étienne, l'une des victimes de l'empereur grec. Suivant

eux, ce moine, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté, habitait une grotte qui n'avait que deux coudées de long sur une de large, et à moitié découverte, afin que celui qui l'habitait fût constamment exposé aux injures des saisons. Ses vêtements consistaient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portait une chaîne de fer croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, et rivée par les extrémités à une ceinture également de fer, qui soutenait une seconde tunique de cuir. La légende rapporte que Constantin envoya au vénérable cénobite un officier de sa cour, chargé de riches présents, pour le corrompre et l'engager à briser les images; mais que saint Étienne ayant refusé opiniâtrement d'obéir au prince, celui-ci le fit accuser d'entretenir un commerce criminel avec une dame de qualité, qui avait donné tous ses biens à un monastère de filles, situé près du mont Saint-Maxence; qu'il produisit des faux témoins qui déclarèrent avoir vu cette religieuse, appelée Anne, faire entrer de nuit Étienne dans sa cellule, et avoir acquis la preuve par la vue, en regardant à travers les jointures de la porte, qu'ils se livraient ensemble au péché de la chair. Qu'en conséquence de cette déclaration, l'infortunée Anne fut condamnée à être attachée toute nue à une croix grecque et frappée par le bourreau avec des lanières plombées sur le ventre et les seins jusqu'à ce qu'elle eût expiré; qu'Étienne fut amené à Constantinople couvert de ses deux tuniques de cuir, attaché avec ses chaînes par les pieds et traîné par l'exécuteur et ses aides, la face contre terre, dans les rues fangeuses de la ville, jusqu'à ce que ses côtes fussent brisées, et ses membres dégarnis de chair; qu'enfin on jeta son cadavre

dans un cloaque destiné aux suppliciés, et creusé sur l'emplacement où avait été bâtie autrefois l'église de Saint-Pelage.

En Italie, l'Église était tranquille et puissante, grâce à la protection des Franks; aussi, pendant toute la durée de son pontificat, Paul se montra-t-il constamment soumis au roi Pépin, et sacrifia-t-il même ses sentiments personnels aux désirs du monarque. On raconte qu'un prêtre de l'Église romaine, nommé Marin, attaché à la cour de France, avait donné à George, ambassadeur de l'empereur Constantin, des conseils sages, mais contraires aux intérêts du saint-siège; et que le pontife en ayant été instruit, fit connaître tout son ressentiment au roi, et le pria de faire reléguer le prêtre coupable dans une province éloignée, afin qu'il se repentît de son crime. Pépin, qui était satisfait des services de cet ecclésiastique, refusa de l'exiler, et réclama au contraire pour son protégé un évêché, et le titre de Saint-Chrysogone. Alors le pape ne songea plus à punir Marin; bien plus, il s'empressa de lui envoyer les marques de ses nouvelles dignités, exprimant qu'avant toutes choses il désirait être agréable à l'illustre monarque des Français.

Dans l'affaire de Remedius, frère de Pépin, il donna une nouvelle preuve de sa soumission au prince: le métropolitain de Reims, appelé Remy ou Remedius, avait gardé dans son diocèse Siméon, chantre de l'Église romaine, pour faire apprendre le chant religieux aux clercs de son Eglise. Celui-ci ayant été rappelé à Rome avant d'avoir achevé l'éducation des clercs, l'archevêque en témoigna son mécontentement au roi. Le prince écrivit aussitôt au pape, et se plaignit du peu d'égards qu'il avait montré pour Remy.

Paul se hâta de répondre au monarque irrité : « Seigneur, »
 » soyez assuré que sans la mort de George, le chef de nos
 » chantres, nous n'eussions jamais retiré Siméon du service
 » de votre frère; mais le besoin impérieux de notre Église
 » nous a forcé d'agir ainsi. Pour réparer autant que possible
 » notre faute, nous vous promettons de prendre un soin ex-
 » trême des moines que vous nous avez envoyés; nous les
 » instruirons parfaitement dans le chant ecclésiastique, et
 » nous leur remettrons tous nos livres de musique et de
 » science; l'Antiphonier, le Responsal, la Dialectique d'Aris-
 » tote, les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite; des livres
 » de géométrie, d'orthographe, et une grammaire latine.
 » Nous ajouterons pour la reine votre femme une magnifique
 » horloge nocturne. »

Quelque temps après, le pape ayant eu l'imprudence, à la suite d'une cérémonie religieuse, de rester plusieurs heures exposé au soleil dans l'église de Saint-Paul, fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 21 juin de l'année 767.

Anastase représente le saint-père comme un homme d'un caractère doux et charitable; il affirme que pendant la nuit il se rendait, accompagné de quelques domestiques, dans les demeures des pauvres, pour distribuer des aumônes; qu'il visitait les malades, et leur donnait tous les secours qui leur étaient nécessaires; que les prisonniers avaient également part à ses bienfaits, qu'il payait souvent les dettes des ouvriers que des créanciers impitoyables retenaient dans les cachots; enfin qu'il soulageait les veuves, les orphelins et tous ceux qui étaient dans le besoin. L'Église a justement placé ce pontife au nombre des saints qu'elle révère.

CONSTANTIN II,

CONSTANTIN,
 DIT COPRONYME,
 empereur d'Orient.

97^e PAPE.

PÉPIN,
 roi
 de France.

Cabales et violences pour l'élection d'un pape. — Un laïque est élevé sur le siège pontifical sous le nom de Constantin II. — Lettres du pontife à Pépin. — Le roi de France refuse de reconnaître Constantin. — Conspiration contre le pape. — Constantin est chassé du saint-siège. — Élection frauduleuse du moine Philippe. — Il est chassé par le diacre Étienne. — Élection violente d'Étienne IV.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Paul se fut répandue, les ambitions se montrèrent au grand jour pour disputer la chaire de saint Pierre. Toton, duc de Nepi, ayant résolu de conquérir le trône pontifical pour sa famille, rassembla tous ses partisans, entra dans Rome par la porte de Saint-Pancrace, et conduisit ses troupes dans son palais. Cette démarche hardie épouvanta tous les concurrents, et son frère Constantin fut déclaré pape, quoiqu'il n'eût pas même reçu les ordres sacrés.

Ensuite Toton le conduisit, les armes à la main, au palais de Latran, pour recevoir la tonsure cléricale des mains de George, évêque de Préneste. Le prélat résista d'abord aux ordres du seigneur de Nepi; il le conjura de renoncer à une